

**LES MOUVEMENTS DE
POPULATION DANS LA
PRINCIPAUTÉ DE MONACO DE
1861 À NOS JOURS**

Par Melle PARODI

L'intérêt touristique et fiscal que suscite la Principauté de MONACO n'est pas étranger à l'essor de ce petit État qui depuis un siècle voit sa population régulièrement augmenter sur son territoire exigu, à peine 150 hectares. Mademoiselle PARODI a suivi avec précision les modalités et les phases de ce peuplement monégasque.

L'étude s'ouvre sur deux chapitres d'introduction faisant une description de l'État princier en 1861 et analysant son évolution depuis cette date.- En 1861, la Principauté perd les 8/10e de sa superficie puisqu'elle est dépossédée des deux derniers fiefs que lui avait conservés le Congrès de Vienne; en revanche, réduite à son alleu primitif, elle est débarrassée de tout protectorat, et c'est pleinement autonome qu'elle établit, en 1865, l'Union douanière avec la France. À cette date de 1861, seule existe la vieille ville isolée sur le Rocher, presqu'île de 600 m sur 200 m tombant à pic sur la mer, entourée de remparts et de bastions; la ville ne garnissait, du reste, que la partie centrale du Rocher. Sur l'emplacement du quartier actuel de la Condamine, il y avait de vastes jardins avec des oliviers, des citronniers et des cultures de violettes. Une villa construite par un riche étranger et la parfumerie Rimmel, sont les deux seuls établissements. Le Promontoire des Spélugues, baptisé en 1865 " Monte-Carlo " est une zone rocheuse où les bergers conduisent leurs troupeaux. Les terrains de culture sont sur le plateau des Moneghetti. Monaco est donc une petite bourgade méditerranéenne avec une population d'origine génoise comptant 12.000 habitants dont 11000 nationaux.

L'économie, pleine de survivances féodales, est rendue encore plus précaire par l'isolement. Il y a une seule liaison quotidienne vers Nice et le voyage dure quatre heures. Vers Èze, vers la Turbie, il n'y a que des sentiers. On comprend mieux, ainsi, ces quatre vers souvent cités, dont nous donnons la traduction : "je suis Monaco sur un écueil, je ne sème ni ne récolte, mais cependant soit par la ruse, soit par l'intrigue, je veux manger." Quelques essais ont été tentés pour installer une Industrie mais ce fut un échec. (cf. Noat : La politique du prince Honoré V de Monaco - Recherches régionales 4-1962). La création et le lancement du Casino va permettre la fortune monégasque.

En 1863, le Casino de Monte-Carlo est inauguré. Depuis une trentaine d'années les jeux sont interdits dans la plupart des pays de l'Europe occidentale. En 1854 une concession est accordée à Monaco, en 1861 elle est rachetée par F. Blanc, créateur des Jeux d'Hambourg. Alors la Principauté qui n'était qu'une promenade pour les touristes niçois, constitue sa propre clientèle. L'arrivée du chemin de fer en 1863, la fermeture des salles de jeux en 1873 en Allemagne sont autant d'éléments favorables. Les bénéfices des jeux passent ainsi de 60.000 F. en 1862 à 640.000 F. en 1863, à 2 millions en 1868, à 5 millions en 1872, à 10 millions en 1875, à 46 millions en 1914. Le centre européen du jeu est Monte-Carlo et cela entraîne l'établissement de tout un équipement touristique. La perte du monopole des jeux par la Société des Bains de Mer (S.B.M) en 1933 retentit sur la prospérité de la station. Mais déjà le tourisme de nasse redonnait vigueur à la fonction de tourisme de passage. Quant à la législation fiscale particulière de la Principauté, elle faisait de cet État un refuge de capitaux. Enfin plus récemment des industries ont été créées qui prennent une importance croissante.

Le résultat de cette expansion est, en tout premier lieu, l'augmentation de la population et cet aspect occupe la deuxième partie du travail de Melle Parodi. De 12.000 habitants en 1861, la population passe à 24.000 en 1938 et à 20.000 en 1951. Cette augmentation est due à l'immigration et le pourcentage des nationaux n'a cessé de diminuer. Ils formaient 92% de la population en 1861, mais seulement 6% en 1903, 11% en 1951, 15% en 1954.

On sait en effet que la nationalité monégasque s'acquiert difficilement car la naturalisation n'est accordée qu'avec parcimonie. Les étrangers constituent un ensemble très composite dont le tableau N°1 donne une idée.

La structure socioprofessionnelle est très diverse selon la nationalité. Les Italiens sont des travailleurs modestes; les ressortissants des autres nationalités appartiennent à des classes

aisées; quant aux Français, ils comptent dans leurs rangs à la fois des cadres supérieurs, des hommes d'affaires et des employés plus humbles. L'importance économique des Français est très grande. En 1908 la valeur de la surface bâtie et non bâtie est estimée (en francs 1939) à 227 millions et les Français étaient détenteurs de 115 millions alors que les Monégasques ne possédaient que 30 millions. La Principauté reste, on le voit, grandement liée à des intérêts français.

TABLEAU N°1

COMPOSITION de la POPULATION suivant les NATIONALITES

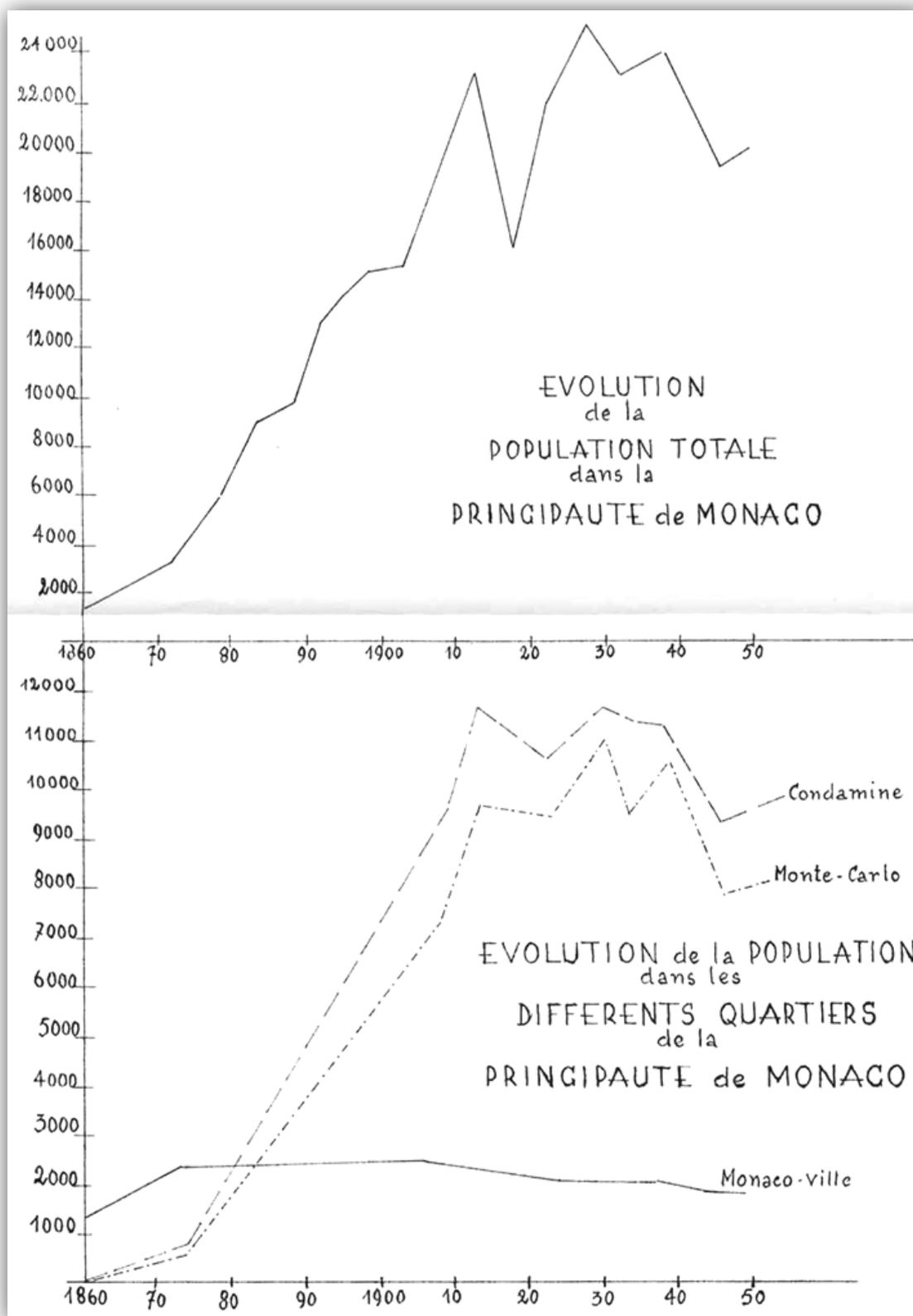
	1903	1908	1913	1918	1923	1928	1933	1938	1946	1951
MONACO	: 1127	1482	1568	1442	1417	1574	1734	1761	1975	2245
Français	: 5383	7306	8497	6744	8890	9126	8590	8540	10522	11387
Italiens	: 7875	8241	9688	6738	8865	9626	9383	9724	5281	4759
Anglais	: 132	385	572	230	1379	2242	1379	1902	321	645
Benelux	: 208	254	387	236	501	498	320	375	369	296
Allemands- Autrichiens	: 311	726	1127	7	33	295	344	259	42	70
Russes	: 29	160	301	88	133	171	125	122	96	46
Suisses	: 396	391	512	208	303	384	267	278	135	225
Europe Méditer ^{ne}	: 12	59	57	62	174	201	185	179	94	124
Europe Centrale- Orientale	: 21	9	37	23	69	237	211	294	133	112
Europe du Nord	: 10	11	33	17	85	105	63	85	29	44
Etats-Unis	: 35	73	120	57	234	329	309	270	61	119
Amérique du Sud	: -	5	4	-	24	-	27	67	23	33
Divers	-	19	73	46	108	145	57	109	161	97
<u>TOTAL</u>	15443	19121	22956	15960	22153	24927	22994	23956	19242	20202

Le point de vue démographique est ensuite abordé. On y voit apparaître la faiblesse du taux d'accroissement naturel, due à un taux de natalité très faible.

TABIEAU N° 2
LE MOUVEMENT NATUREL de la POPULATION à MONACO

<u>ANNEE</u>	<u>NATALITE</u>	<u>MORTALITE</u>	<u>EXCEDENT ABSOLU pour chaque période</u>
1861	27	15	262
1872	31	16	110
1877	27	26	260
1882	24	18	276
1887	23	18	251
1892	21	15	358
1897	20	16	584
1902	26	15	379
1907	19	18	244
1912	16	14	80
1917	10	16	- 180
1922	18	14	343
1927	18	15	175
1932	15	14	- 222
1937	10	17	- 365
1946	20	19	241
1951	15	14	
		TOTAL	2729

La pyramide des âges montre une population vieillie. Au recensement de 1951 la proportion des moins de 20 ans était de 18,3%, celle des plus de 60 ans de 23% et celle des adultes de 58,7%. La population active était en 1951, assez limitée, 2/5 à peine du total, et accusait une énorme prépondérance du secteur tertiaire avec 77,2% de la population active, le reste allant au secteur secondaire ; le secteur Primaire n'était pratiquement pas représenté.



Ce travail se termine par une étude rapide des différents quartiers de la Principauté. Ces éléments sont aujourd'hui bien connus, mais ils l'étaient beaucoup moins au moment où l'auteur a écrit son mémoire.

MONACO-Ville est la ville administrative et monumentale, la CONDAMINE est une zone industrielle et commerciale, MONTE.CARLO est le haut-lieu de la villégiature avec le Casino et le Bd des Moulins. Enfin une commune comme BEAUSOLEIL est un satellite de Monaco. En conclusion, Melle Parodi dont nous avons trop rapidement résumé les idées, rappelle qu'après avoir été un État né du Casino, la Principauté essaie de pallier les inconvénients de son exigüité et de son économie touristique en gagnant des terres sur la mer et en se créant un secteur secondaire bien des égards, il n'y avait là que projets en 1951; ils ont été réalisés par la suite.- Ceci montre la profonde connaissance que Melle Parodi possède des problèmes de la Principauté.